

Résolution sur le Pakistan

2007/2603(RSP) - 12/07/2007 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Suite au débat qui a eu lieu pendant la séance du 11 juillet 2007, le Parlement européen a adopté une résolution sur le Pakistan.

A la lumière de l'actualité et du siège de la mosquée Rouge d'Islamabad, le Parlement européen exprime sa solidarité avec le peuple du Pakistan, victime de la violence des extrémistes armés. Il reconnaît que le siège a constitué un défi pour le gouvernement pakistanais, exprime sa profonde préoccupation quant au nombre toujours inconnu de victimes et soutient les efforts entrepris en vue de traduire les responsables en justice.

Le Parlement invite instamment le gouvernement du Pakistan à revenir à un gouvernement démocratique en organisant des élections libres, équitables et démocratiques d'ici à la fin de l'année et met en garde contre l'instauration de l'état d'urgence ou l'adoption d'autres mesures visant à supprimer la liberté de parole, d'association, de réunion ou de circulation. Il encourage en particulier le président Musharraf à respecter la Constitution existante en autorisant les nouvelles assemblées à organiser des élections présidentielles et en démissionnant de son poste de chef des armées, ce qu'il avait précédemment accepté de faire aux termes d'un engagement envers l'Union européenne. Il invite également les forces armées du Pakistan à autoriser la tenue d'élections libres et équitables, incluant la possibilité pour les dirigeants politiques en exil de rentrer au Pakistan et de poser leur candidature.

Au sujet des élections législatives à venir, le Parlement s'interroge sur la neutralité du gouvernement d'administration qui sera en place trois mois avant les élections, ainsi que sur la légitimité du futur Président, qui sera élu par l'Assemblée sortante et non par la nouvelle. Le Parlement demande également la suppression de l'obligation faite aux candidats d'être titulaires d'un diplôme universitaire, du fait que cette condition empêche de facto 70% des femmes pakistanaises de se présenter aux élections.

Le Conseil et à la Commission sont invités à adopter une position ferme sur le respect de tous les principes inscrits dans l'accord de coopération, en particulier en ce qui concerne la clause sur la démocratie et les droits de l'homme.

Les députés condamnent toutes les tentatives du gouvernement de contrôle des médias et s'inquiètent des informations rapportant continuellement des faits de répression contre des minorités religieuses. Il en va de même pour le nombre important de cas avérés de disparitions de journalistes, d'étudiants, d'activistes politiques ou de personnes suspectées de terrorisme.

Concernant le terrorisme, le Parlement s'interroge sur le fait que les alliances politiques intérieures existant entre le gouvernement, l'armée et les fondamentalistes religieux risquent de compromettre la capacité du gouvernement à traiter la question de l'extrémisme et du fondamentalisme. Le gouvernement pakistanais est ainsi invité à prendre des mesures immédiates et efficaces pour empêcher toute force politique ou militaire d'utiliser son territoire comme sanctuaire et comme base pour des opérations en Afghanistan.